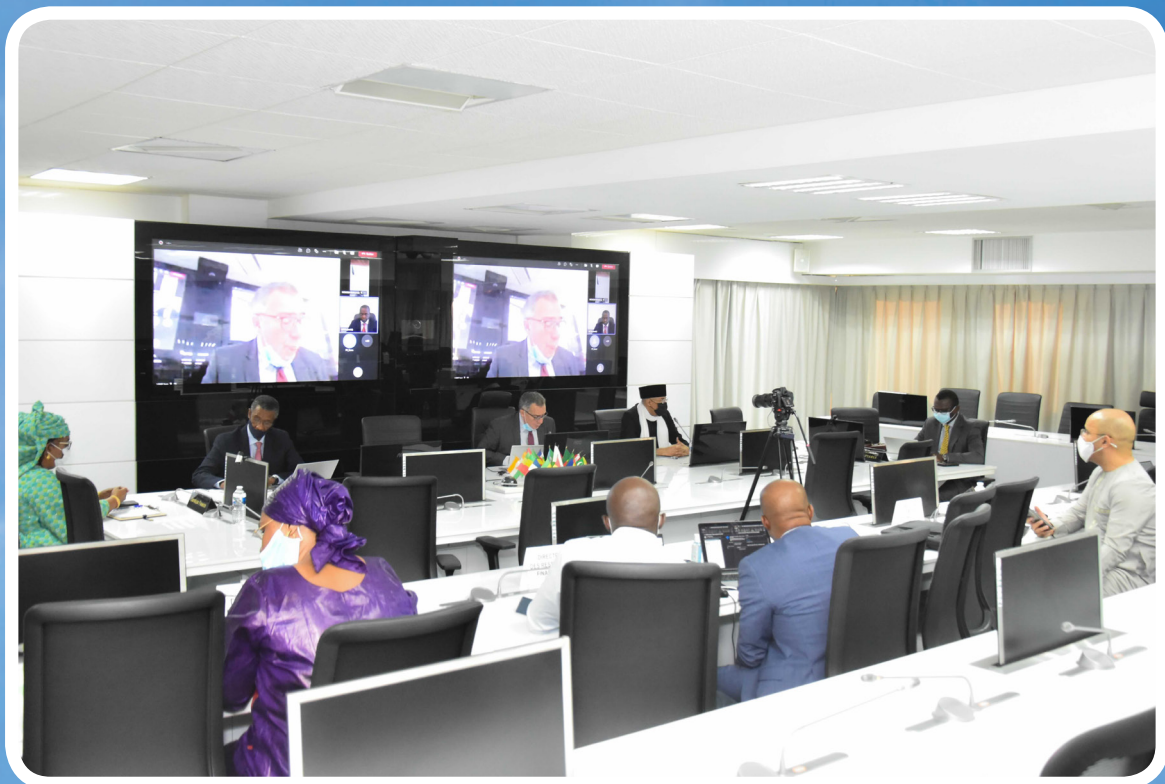


# FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

## TENUE DE LA 148<sup>ème</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



N°536  
du 15 Décembre 2021

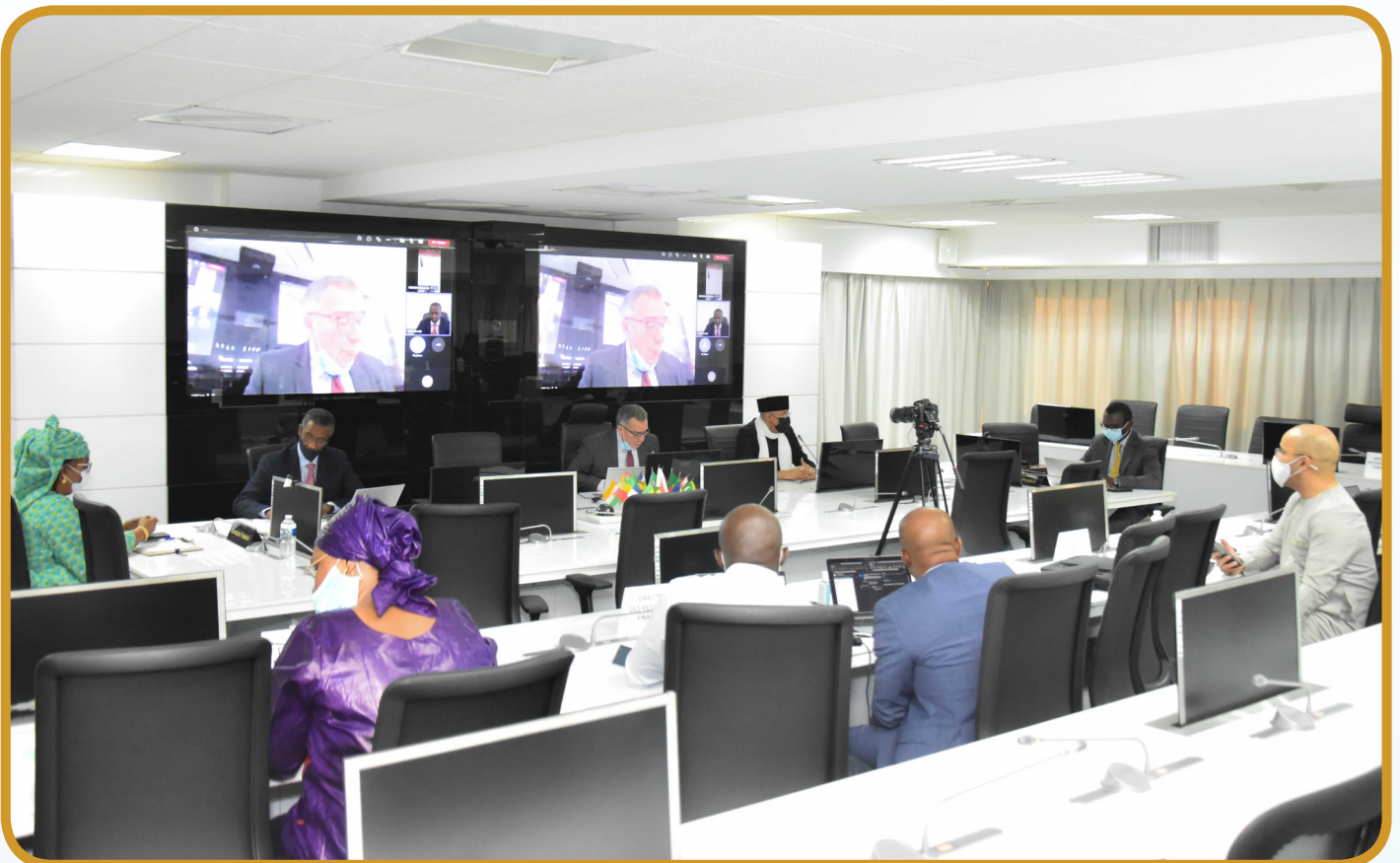


# FLASH INFOS

## Panorama de l'actualité de l'ASECNA

### LA UNE DU FLASH

### Tenue de la 148<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'Administration



La 148<sup>ème</sup> réunion du Conseil d'Administration s'est tenue, le 07 décembre 2021, à Dakar. Cette session a été précédée, le 06 décembre 2021, des réunions de la Commission du Conseil et de la Commission Sécurité.

Au regard de la situation sanitaire, les réunions se sont déroulées par visioconférence.

A l'ouverture des travaux, Monsieur Alioune Sarr, Ministre du Tourisme et de Transports aériens du Sénégal, a fait remarquer la reprise du trafic timide au niveau mondial, même si l'espoir est permis.

Il a par conséquent exhorté à faire des projections budgétaires prudentes et à continuer à appliquer une gestion prudentielle en ce qui concerne la maîtrise du budget de fonctionnement et les prévisions de recettes. « C'est à ce prix que l'Agence pourrait retrouver dans les meilleurs délais les équilibres macroéconomiques rompus du fait de cette crise aussi soudaine qu'imprévue » a-t-il souligné.

Au cours de ces travaux, le Conseil a adopté des résolutions portant sur les budgets de fonctionnement et d'investissement, sur le renouvellement des membres de la Commission du Conseil, de la Commission de Vérification de la Sécurité (CVS) et de la Commission de Vérification des Comptes (CVC) et sur des révisions relatives à la Réglementation des Marchés de Toute Nature passés au nom de l'ASECNA (RMTN). Concernant les ressources humaines, les résolutions adoptées portent sur le traitement des différences de rémunération en cas de mutation, le plan quadriennal de formation 2022-2025 et l'octroi d'une prime exceptionnelle aux agents.

## Séjour fructueux pour le Directeur Général au Rwanda

La 33<sup>ème</sup> Assemblée plénière de la Commission Africaine de l'aviation Civile (CAFAC), tenue du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2021, à Kigali au Rwanda, a servi de cadre à une intense activité diplomatique pour le Directeur Général.

### Audience avec le Président KAGAME

Au cours de son séjour dans la capitale rwandaise, Monsieur Mohammed MOUSSA a été reçu en audience le 3 décembre par le Président rwandais, son Excellence Paul KAGAME. A l'occasion, le Directeur Général a présenté l'ASECNA ainsi que sa vocation d'organe panafricain au service de toute l'Afrique. Il a énuméré les acquis résultant de la longue expérience de l'Agence et présenté les atouts qui militent en faveur d'une adhésion des autres États africains à l'ASECNA.



Le Directeur Général a mis l'accent sur l'option prise par l'ASECNA d'être un instrument résolument tourné vers la réalisation d'un ciel unique pour l'Afrique, ainsi que sur le rôle pionnier de l'Agence en matière de mise en œuvre des moyens et des solutions satellitaires de communication, de navigation et de surveillance.

Le Président Kagame a exprimé sa satisfaction quant à la convergence des vues notamment sur le bien-fondé et la nécessité de la mise en commun des forces et des atouts des États africains pour créer des synergies, permettant ainsi de surmonter plus facilement et plus durablement les défis. Il s'est particulièrement réjoui des perspectives heureuses que l'adhésion d'autres États africains à l'ASECNA ouvrirait pour le transport aérien en Afrique. Dans cette optique, le Président Kagame a fait part de sa volonté de voir le Rwanda adhérer à l'ASECNA, ainsi que de sa disponibilité à œuvrer à cette adhésion le plus rapidement possible. Il a indiqué que les dispositions seront prises par le Rwanda en vue d'une demande d'adhésion à l'ASECNA.

Il est à noter que cette audience faisait suite à des rencontres préliminaires, entre l'ASECNA et les autorités ministérielles rwandaises en charge des domaines de l'aviation civile et du spatial, pour jeter les bases de cette adhésion. La coopération entre le Rwanda et l'ASECNA a d'ailleurs été actée par la signature d'un Mémoire de coopération entre les deux parties, le 1<sup>er</sup> décembre 2021, à Kigali.

### Signature d'un accord de coopération.

Le mémorandum de coopération, paraphé par le Directeur Général et Monsieur Claver GATETE, Ministre en charge des transports du Rwanda, porte sur l'exploitation en commun des services et installations concourant à la navigation aérienne. Il s'applique aux domaines techniques, opérationnels et pour l'amélioration continue de la sécurité et des services rendus par les deux parties dans le domaine de la fourniture des services de navigation aérienne. Il établit le cadre général pour l'exploitation en commun, par l'ASECNA et le Rwanda des installations et services en matière de navigation aérienne par satellite.





## Séjour fructueux pour le Directeur Général au Rwanda (suite)

## Allocution à la 33ème Session plénière ordinaire de la CAFAC



Dans une allocution prononcée le 1er décembre devant l'organe suprême de la CAFAC, Monsieur Mohamed MOUSSA a constaté que les défis imposés par la pandémie de COVID-19 mettent en lumière l'impérieuse nécessité pour les États africains, comme pour les États des autres régions du monde, de mettre en commun leurs efforts, leurs forces et les valeurs de solidarité pour développer et renforcer le secteur de l'aviation civile d'une manière durable. Il a souligné que c'est dans cette optique, que les États membres de l'ASECNA ont, depuis plus de 60 ans, entrepris d'avancer ensemble, dans un cadre communautaire, pour la mise en œuvre des moyens innovants et nécessaires répondant aux attentes des usagers du secteur de l'aviation civile. Il a ainsi indiqué que, désormais, tout projet présenté devant le Comité des Ministres de l'ASECNA doit répondre au triptyque : servir un intérêt régional voir continental, être efficient pour toutes les parties concernées et présenter un bilan carbone qui préserve l'environnement.

Le Directeur Général a également présenté la portée stratégique du projet de SBAS pour l'Afrique et l'océan Indien (A-SBAS) que l'ASECNA est en train de mettre en œuvre et qui constitue « une action stratégique majeure pour le développement du continent, permettant de renforcer et d'étendre son positionnement dans la chaîne de valeur, dans un environnement mondial concurrentiel croissant. »

Monsieur Mohamed MOUSSA a lancé un appel à la CAFAC et aux parties intéressées à fédérer les ressources en vue de créer des synergies qui permettront à l'Afrique de se positionner et d'occuper une place de choix dans

le secteur stratégique de l'aviation civile. À cet égard, il a invité les États et les fournisseurs de services de navigation aérienne africains à rejoindre l'initiative A-SBAS de l'ASECNA.

## Entretien avec le Président du Conseil de l'OACI

Profitant de leur présence conjointe à Kigali, Messieurs Mohamed MOUSSA et Salvatore Sciacchitano, Président du Conseil de l'OACI, ont eu un entretien le 30 novembre 2021.

La rencontre a été l'occasion pour les deux personnalités d'échanger sur plusieurs sujets, notamment, la vision et les ambitions de l'ASECNA pour le développement de la navigation aérienne en Afrique, la mise en œuvre imminente du service de SBAS pour l'Afrique et l'océan Indien (A-SBAS), le projet de Ciel unique pour l'Afrique (CUPA) et le renforcement de la coopération entre l'OACI et l'ASECNA. Cette rencontre a permis aux deux personnalités de noter avec satisfaction la convergence de leurs vues.

Le Président Sciacchitano a salué une fois de plus le rôle moteur et avant-gardiste de l'ASECNA qui, plus que jamais, incarne l'idéal de coopération et d'harmonisation en matière de navigation aérienne internationale prôné par l'OACI. À cet égard, il a réaffirmé sa volonté d'accompagner l'ASECNA dans les initiatives et les efforts visant à favoriser et promouvoir des services de navigations aérienne harmonisés et de bonne qualité à travers la région AFI. La rencontre s'est déroulée en présence de Messieurs Prosper ZOO'O MINTO, Directeur Régional OACI pour la région Afrique de l'Ouest et du centre, Barry KASHAMBO, Directeur Régional OACI pour la région Afrique de l'Est et orientale et Charles Kouadio KANGA, Délégué du Directeur Général de l'ASECNA à Montréal, auprès de l'OACI.



## Tenue de la Revue de direction centrale



œuvre pour tenir compte des opportunités et risques liés à ces changements. Concernant les changements sur les besoins et attentes des parties intéressées, la RDC a examiné la stratégie de résilience initiée par une Conférence de haut niveau (HLCC) 2021, tenue du 12 au 22 octobre 2021 pour la relance, la résilience et la durabilité de l'aviation après la pandémie mondiale. Mais aussi, les attentes des travailleurs sur le déploiement des volets

La Revue de direction centrale (RDC) s'est tenue le jeudi 25 novembre en visioconférence via l'application MS Teams. Elle a été présidée par le Directeur général, avec la participation des membres du Comité de direction, des animateurs de proximité pour le SMI (API) ainsi que des experts de la DSQ.

Ont été passés en revue, lors de cette réunions, l'état de mise en œuvre des conclusions des revues de direction précédentes, les changements pertinents survenus, à savoir :

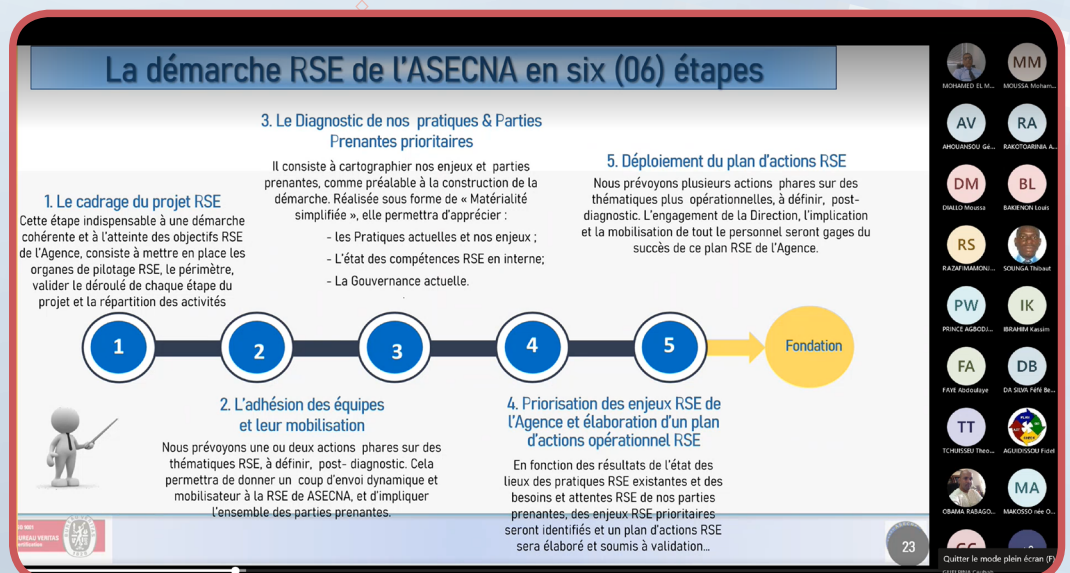
- Reprise progressive du trafic aérien post période COVID ;
- Challenges imposés par l'impact du COVID (politique de résilience, optimisation des ressources, changement organisationnel, risques liés à la gestion du trafic) ;
- Renouvellement du certificat ISO 9001 Version 2015 ;
- Exploitation du nouvel aéronef CESSNA C680
- Nouveau contrat d'entreprise en cours de signature.

La RDC a noté que, sous la supervision du Directeur Général, des actions sont déjà en cours de mise en

environnement, SST et de la RSE.

La réunion s'est ensuite poursuivie par l'examen des performances et de l'efficacité du SMI, de la gestion des risques et opportunités et du management des ressources. Avant de conclure par le constat que certains aspects du SMI nécessitent des améliorations en vue d'une meilleure adéquation et efficacité, notamment, le suivi des actions correctives, l'évaluation des prestataires externes ainsi que le suivi des indicateurs de performance.

Sans conteste, la volonté de l'ASECNA d'évoluer vers la création d'une Fondation, dans le cadre de sa démarche RSE, est une des grandes décisions de cette RDC. Mais avant cela, beaucoup d'étapes devront être franchies comme l'indique le schéma de planification ci-dessous.





## Atelier sur les indicateurs de performance

### Résultats attendus de l'atelier

A la fin des travaux:

- ➊ Les participants sont sensibilisés sur la nécessité d'établir des indicateurs pertinents en cohérence avec les objectifs de leurs activités ;
- ➋ des groupes de travail techniques sont constitués pour revoir les indicateurs existants et en formuler de nouveaux plus pertinents ;
- ➌ Une feuille de route est élaborée pour la finalisation des travaux de mise à jour et de définition de nouveaux indicateurs .



Dans le cadre de l'amélioration du Système de Management Intégré au sein des structures de l'Agence et conformément à la Résolution N°2021 CA 147-18 du Conseil d'Administration du 28 Juillet 2021, la Direction Sécurité, Sûreté, Qualité et Environnement a organisé du 16 au 18 Novembre 2021, un atelier en ligne sur « les indicateurs du système de management intégré de l'ASECNA ». Les travaux de l'atelier se sont déroulés en visioconférence par MS-Teams.

Cet atelier fait suite aux recommandations récurrentes des organes de supervision de l'Agence tels que la CVS et la CVC, aux constats d'audits de certification par le Bureau Veritas et aux constatations d'audits et inspections techniques internes.

L'atelier a enregistré durant les trois (03) jours, la participation de 80 à 150 participants en moyenne dont des Directeurs, Représentants, Délégués aux Activités Aéronautiques Nationales et hauts responsables de fonction et chefs de service de l'Agence,

Il visait les objectifs suivants :

- ➔ Faire comprendre le mécanisme de définition des indicateurs et leur utilité pour la performance de l'Agence ;
- ➔ Procéder à la revue des indicateurs existants et en proposer d'autres plus pertinents ;

- ➔ Partager le retour d'expérience des bonnes pratiques de certaines structures de l'Agence.

Les différentes présentations de la Direction Sécurité, Sûreté, Qualité et Environnement ainsi que les retours d'expérience des structures invitées à partager leurs bonnes pratiques, ont permis de préciser d'une part, le cadre de référence relatif à la définition et au pilotage des indicateurs et d'autre part, de procéder au partage des connaissances et méthodologies adoptées en matière d'élaboration et d'évaluation des indicateurs.

Lors des échanges, de nombreuses et très diverses propositions d'amélioration ont été formulées. Pour assurer un meilleur suivi au niveau de ces indicateurs clés, les résultats attendus des travaux de groupe qui ont été constituées, pourront permettre l'harmonisation des indicateurs de performance à l'échelle de l'Agence.

### Atelier TLP : codifier les documents pour se protéger des cyberattaques



A l'instar de plusieurs autres secteurs d'activités stratégiques, l'aviation civile mondiale subit de plein fouet la recrudescence de cyberattaques, dans un contexte particulièrement marqué par l'usage accru des technologies internet, pour le télétravail, lié à la gestion de la COVID-19.

Au regard de la sensibilité de ses missions, de la complexité de ses circuits de communication et d'échanges de données et de son poids économique, le secteur aéronautique est en effet la cible d'attaques de toutes natures. Certains experts estiment que l'incidence de la cyber criminalité sur l'aviation civile avoisine 10 milliards d'Euro par an.

Face à ce fléau, soucieuse de donner des lignes directrices claires en matière de communication et de partage d'informations entre toutes les parties prenantes de l'aviation, l'OACI, en coopération avec des experts du Groupe d'étude du Secrétariat sur la cybersécurité (SSGC), a élaboré des éléments indicatifs concernant l'utilisation des codes Traffic Light Protocol (TLP).

Le Directeur Général a, par MEI circulaire à toutes les structures de l'Agence, fait une large diffusion des orientations relatives au TLP, en vue de son adoption formelle dans le système d'information de l'Agence, basé sur une classification normalisée des informations et des données de l'entreprise. En fait le système de classification du TLP permet d'indiquer le niveau de distribution/restrictions lors du partage de l'information au sein d'une entité mais également avec les cibles externes à celle-ci.

C'est dans cette optique que, pour s'approprier le TLP, favoriser une bonne compréhension de ce concept, et proposer les éléments de normalisation de son usage, un atelier regroupant des participants venus de toutes les structures de l'Agence (Siège, Représentations, Délégations, Ecoles) s'est tenu du 23 au 26 novembre 2021 à Abidjan. L'atelier, présidé par le Directeur de l'Exploitation de la Navigation Aérienne, Monsieur Louis BAKIENON, a mis en exergue l'importance du facteur humain dans la lutte contre la cybercriminalité par une sensibilisation du personnel sur la protection des données sensibles. D'où l'importance du TLP qui permet de classer les documents et informations et de leur attribuer une étiquette dont la couleur varie selon le degré de confidentialité.





### Atelier TLP : codifier les documents pour se protéger des cyberattaques (suite)



Les participants à l'atelier ont donc méthodiquement planché sur la normalisation de l'usage du TLP et passé en revue tous les types de documents produits par l'ASECNA où reçus de l'extérieur et de les classifier selon 4 niveaux de sensibilité auxquels il est attribué des couleurs. Ces premiers éléments de classifications à enrichir, permettent de déterminer la manière dont les informations doivent circuler au sein et hors de l'Agence via les canaux de communication tels que la messagerie et l'ensemble de ses outils de collaboration utilisés à l'ASECNA (Outlook, TEAMS, intranet, MEI, compte rendu de réunions, etc.).

Le cadre de normalisation, ainsi que la matrice de codification TLP adoptée dans cette perspective par l'atelier se décline en 4 couleurs, rouge, ambré, vert et blanc. Ce code de couleur sera à terme appliqué à tout document produit au sein de l'Agence où reçu d'un partenaire extérieur. L'adoption de ce protocole permettra donc de minimiser les risques de diffusion d'informations sensibles à un public qui n'est pas normalement destinataire du message.

L'ouverture et la clôture de l'atelier ont été présidées par le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation civile de Côte D'ivoire, Monsieur Sinali SILUE qui s'est réjoui des résultats de cette rencontre et a félicité la Direction Générale de l'ASECNA pour l'initiative d'organiser cet atelier pour la vulgarisation de ce nouvel outil. Il a mis en exergue l'importance du concept TLP dans un environnement marqué par la recrudescence des cyberattaques contre l'aviation civile mondiale et a exhorté l'ASECNA à la mise en œuvre diligente de la démarche TLP pour se préserver de toute attaque malveillante qui pourrait menacer son intégrité.

A l'issue des travaux, les participants ont recommandé le déploiement d'une vaste campagne de sensibilisation pour faciliter l'appropriation du protocole TLP par l'ensemble du personnel comme un des instruments de lutte contre les cyberattaques au sein de l'Agence.



## Séminaire sur l'exploitation des impacts de foudre dans la prévision et le suivi des phénomènes orageux



La Direction de l'Exploitation de la Météorologie Aéronautique (DMA) a organisé du 15 au 19 novembre 2021 dans les locaux de l'ERSI à Douala, un séminaire sur l'exploitation des impacts de foudre dans la prévision et le suivi des phénomènes orageux avec le système Earth Networks. Ce séminaire était destiné principalement aux Chefs unité Prévisions Protection des différentes Représentations. Le Chef de Service Prévisions-Protection, deux Experts de la DMA et un instructeur de l'EAMAC ont également participé à cet atelier dont l'objectif était de renforcer les compétences du personnel MET dans l'exploitation des produits fournis par le système Earth Networks en service dans les centres opérationnels.

Les travaux, présidés par Monsieur MOCTAR Mahfoud, Directeur de l'Exploitation de la Météorologie Aéronautique, se sont déroulés sous la forme d'exposés, d'ateliers et d'exercices.

Les exposés ont notamment porté sur les résultats des évaluations du fonctionnement du système Earth Networks dans les centres opérationnels en 2020 et 2021, l'état actuel de fonctionnement du système et des exposés des experts Earth Networks sur les produits et l'exploitation du Système.

A l'issue des travaux, les participants sont parvenus à d'importantes conclusions et recommandations dont notamment l'élaboration de la directive d'exploitation et d'une procédure d'évaluation annuelle du fonctionnement du système.



# ASECNA

## **Siège Social**

**32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144  
Tel : (221) 33 849 66 00  
Fax (221) 33 823 46 54**

## **Délégation à Paris**

**75 rue La Boétie – 75 008 Paris  
Tel : (331) 44 95 07 18  
Fax : (331) 42 25 73 11**

## **Délégation à Montréal**

**999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740  
MONTRÉAL – QUÉBEC – H3C 5J9  
Tel : (1514) 954 83 87  
Fax : (1514) 954 15 8151**

## **Délégation à l'Union Africaine**

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185\_3,  
SUB CITY Yeka, ADDIS ABABA,  
KEBELE 20/21  
Tel : +251983934191.**

**Les routes du ciel, notre métier**